

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DIMANCHE 23 novembre 2015

9h Foyer Loisirs de Parigné l'Evêque

PRESENTS : Claude Leduc, Marcel Cosson , Franck Chaussumier, Gérard Gruau , Louis Dureau, Patrick Desmaroux, Didier Pottier, Francis Cormier, Jean-Claude Gruau, Amar Sadi, Pascal Barbotin, Yves Brebion, Daniel Deneu, Jérôme Cosson. Jean Claude Leblay , Jean-Pierre Boussion, , Eric Journet, Frédéric Thomas, Norbert Boussion, Jean Marc Dronne, Michel Cottereau, Daniel Barbier, Daniel Beauné, Jacky , Jacky Martineau, Roland Osti.

ABSENTS Excusés : André Collet, Dany Lebars, Michel Guyard, Laurent Planche, Christian Ferrand, Yannick Livet

L'assemblée générale est ouverte par Franck qui expose son déroulement

Accueil des nouveaux arrivants : Jacky et Jacky Matineau

I-RAPPORTS D'ACTIVITES

1. Rapport sportif :

Présentation des sorties par Marcel pour la route et Claude pour le VTT

2. Rapport financier

Franck présente le rapport financier précédemment envoyé par mail par Yannick ; il est donné quitus au trésorier à l'unanimité par l'assemblée générale.

L'adhésion du club 2015 est maintenue à 8 €.

Franck rappelle de penser au certificat médical. Patrick signale que Yannick fera passer à chacun le questionnaire relatif aux assurances fédérales et rappelle l'importance du retour de ce document.

3 . Bilan moral :

Claude évoque la très bonne participation des copains aux sorties officielles FFCT qui a conduit le club à la troisième place du challenge départemental des clubs et à la deuxième place pour la Trns Sarthe VTT. C'est très satisfaisant et nous nous situons bien au-dessus de clubs à l'effectif bien plus élevés.

4. Renouvellement du tiers sortant

Tiers sortant 2015 : DESMAROUX Patrick, Gérard GRUAU, Eric JOURNET, Claude LEDUC renouvelé à l'unanimité.

Election du Bureau

Les membres du CA décident une élection du Bureau à main levée.

Président : candidat déclaré ; Franck Chaussumier : élu à l'unanimité

Trésorier : candidat déclaré ; Yannick Livet : élu à l'unanimité

Secrétaire : candidat déclaré ; Patrick Desmaroux : élu à l'unanimité

Vice Président : candidat déclaré ; Claude Leduc : élu à l'unanimité

Secrétaire adjoint : candidat déclaré Francis Cormier élu à l'unanimité.

Trésorier adjoint : candidat déclaré Gérard Gruau élu à l'unanimité

Délégué aux équipements : Gérard Gruau :

Correspondant FFCT : Yannick Livet

Délégué auprès du CODEP : Patrick Desmaroux.

Délégués à la sécurité : Claude Leduc.

Délégué aux animations festives et à la communication : Yannick Livet.

Responsables intendance : Claude Leduc et Francis Cormier

5-PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2015- 2016

Fil rouge Téléthon : Samedi 5 DECEMBRE 2015

Galette des rois : Dimanche 24 JANVIER 2016 à 14h à Parigné.

Rando nature 2016

Date de la rando 2016 : Dimanche 28 février 2016. Départ de Challes.

3 parcours au programme VTT : 20 km /40 km / 60 km. Route : 80km avec une variante parcours réduit à 60km maxi. Les responsables délégués à l'élaboration des circuits Rando 2016 :

Tarifs des Engagements : Pas de changement.

Patrick mentionne la possibilité de procéder aux inscriptions des licenciés FFCT via le logiciel PGSI et une douchette mise à disposition par le CODEP. Cela permet de gagner du temps, d'éviter les préinscriptions papier et d'éditer les statistiques pour le challenge des clubs sans délai.

Tout le monde est d'accord pour mettre en place ce dispositif. Patrick s'occupera des inscriptions dématérialisées le jour de la rando.

Sorties 2016 organisées par le club :

SEJOUR PRINTEMPS : Le Périgord du 21 au 28 mai

SEJOUR VTT : peut- être les Monts d'Arrée

Sortie annuelle du club: le 26 juin 2016 sous forme d'une sortie non sportive de sorte à ce que tout le monde se retrouve ensemble. Le lieu et les modalités restent à déterminer. Toutes les propositions seront bienvenues.

6° Réflexion sur l'allure des sorties

Franck fait état du questionnement du bureau quant à l'allure jugée excessive du rythme de nos sorties hebdomadaires et souhaite recueillir les avis à ce propos. Il pense que chacun doit pouvoir se faire plaisir sur le vélo à son rythme mais qu'il faut veiller à préserver la cohésion du groupe.

Patrick fait part de son ressenti et des observations qui lui ont été faites à ce propos par plusieurs copains. Il ressort que l'allure générale des sorties est jugée excessive par nombre d'entre nous qui ne se retrouvent plus dans cette pratique, voire qui n'y prennent plus de plaisir. Plusieurs copains ont, soit envisagé de quitter le club, soit roulent seuls. Cette situation est effectivement susceptible de poser un vrai problème quant à l'existence même du club.

L'allure excessive peut également être une source de risques physiques et routiers qui n'est pas à négliger. Néanmoins il convient que les copains qui souhaitent rouler de façon plus soutenue puissent le faire. Il ne saurait être question d'imposer une pratique uniforme. Il faut par ailleurs que ceux d'entre nous qui souhaitent rouler plus calmement ne se sentent pas obligés de suivre un allure qui ne leur convient pas et n'hésitent pas à laisser partir les copains plus rapides. Patrick fait savoir qu'il s'engage lors des sorties dominicales, à rester avec ou ceux qui ont envie de rouler d'une façon plus apaisée mais qu'il ne sera pas présent tous les dimanches.

La discussion est engagée à ce propos. Il en ressort que les effectifs du club sont trop faibles pour envisager la constitution de 2 groupes. Il faut veiller à maintenir la cohésion du club tout en laissant à chacun la possibilité de s'exprimer comme il le souhaite.

Il est donc prévu que les départs se feront ensemble mais qu'après la traditionnelle pause destinée à satisfaire un besoin naturel, pause qui sera marquée par tout le groupe, les plus véloce partiront en avant et les autres constitueront un groupe distinct qui n'essaiera pas de les suivre.

Par ailleurs une attention sera portée à ce que les traversées de bourgs se fassent à allure modérée, d'une part pour d'évidentes raisons de sécurité et d'autre part pour permettre une période de récupération.

QUESTIONS DIVERSES

Claude évoque le critérium jeune qui a eu lieu à Parigné le 15 mars. Ce fut très positif et même si le club n'a pas de jeunes il faut noter que plusieurs jeunes parignéens fréquentent l'école cyclo VTT du SOM. Une participation de 200 euros a été versée par le CODEP au club.

Claude mentionne la suggestion du CODEP que les clubs fassent l'acquisition d'une banderole FFCT pour éviter les déplacements inutiles. Le coût est de 50 euros. Il est décidé d'en acheter une.

Claude évoque l'organisation du rayon de mai 2017 en partenariat avec le club de la Ferté Bernard. Certains s'interrogent sur les modalités pratiques de cette collaboration compte tenu de l'éloignement des 2 clubs. Cela ne devrait pas poser de problèmes insurmontables. La réflexion sera menée ultérieurement avec le club de la Ferté.

Patrick évoque la demande qui lui a été faite par le directeur de l'école Jean de la Fontaine pour l'encadrement d'une sortie scolaire vélo au mois de mai. Le bureau y est favorable mais la sortie tombe hélas pendant la semaine du Périgord.

Patrick fait savoir qu'il participera à l'encadrement de cette sortie du 25 mai et à la petite formation préalable qui aura lieu à Ruaudin le 16 avril. Si d'autres copains ne participant pas à la semaine du Périgord sont intéressés, ils peuvent le contacter.

En clôture de l'assemblée générale, Claude remet à Franck le diplôme du mérite cyclotouriste qui lui a été décerné lors de l'assemblée générale du CODEP.

Rappel : jusqu'à fin février les sorties du dimanche sont avancées au samedi après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, le verre de l'amitié clôture l'AG.

Le secrétaire : Patrick DESMAROUX